Les bibliothèques pour la jeunesse et la formation

Trois propositions

es insuffisances actuelles de la formation des bibliothécaires dans le domaine spécialisé de la jeunesse sont un sujet de préoccupation générale, dont témoignent aussi les difficultés de recrutement de personnels qualifiés rencontrées par les collectivités territoriales. Ce constat s'applique tant aux formations initiales que permanentes.

Danielle Taesch

Bibliothèque municipale de Mulhouse biblio.municipale@ville-mulhouse.fr

Pour autant, je ne partage pas le regret fréquemment exprimé par les bibliothécaires de la disparition de la formation initiale spécialisée qu'était le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) option Jeunesse. Il m'apparaît, en effet, vain de regretter un diplôme qui, rappelonsle quand même, ne faisait plus l'unanimité dans la profession et qui, par son système d'options, séparait trop les formations.

Redéfinir les missions et les modalités de fonctionnement des bibliothèques pour la jeunesse me semble autrement important, car la lecture des jeunes est l'affaire de tous et ne peut pas ne concerner qu'une partie des bibliothécaires.

La nécessité de repenser les formations des bibliothécaires, de généraliser celles destinées aux enseignants et aux différents animateurs, et de structurer le paysage de la formation pour amplifier les horizons s'impose.

Il faut savoir en saisir l'occasion.

Repenser les formations

Une réflexion doit être engagée sur la place des bibliothèques pour la jeunesse au sein des établissements, comme dans la profession.

Comment affronter les nouvelles réalités de la lecture et les nouvelles missions, culturelle, éducative, sociale ? Est-on bibliothécaire de jeunesse avant d'être bibliothécaire ? Cela a-t-il encore un sens?

Il ne m'apparaît pas souhaitable de créer des filières professionnelles spécialisées. Je plaide en faveur d'une formation initiale commune sans spécialisation, mais incluant des enseignements sur la littérature pour la jeunesse pour permettre à chaque professionnel d'appréhender l'ensemble des publics. Le principe d'une formation minimale à la littérature, au livre et à la lecture de jeunesse pour l'ensemble des agents des bibliothèques est à défendre.

Il faudrait, en particulier, promouvoir le développement d'un enseignement en cette matière à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) lors de la formation des conservateurs et des bibliothécaires. Le conseil de perfectionnement du DCB (diplôme de conservateur de bibliothèque) en a émis le souhait.

Il faut aussi, bien sûr, inclure toutes ces questions dans les programmes des concours de recrutement et dans les formations postrecrutement. C'est à cette condition que les nouveaux Conservateur général de bibliothèque, **Danielle Taesch** dirige la Bibliothèque municipale de Mulhouse. Elle a participé à plusieurs ouvrages collectifs et a publié Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque, Éditions du Cercle de la Librairie. 1997.

enjeux des bibliothécaires pourront être tenus, car les mutations technologiques en cours, les savoir-faire à maîtriser, l'appréhension de la constitution des collections, les techniques de management concernent l'ensemble des personnels. Cela aurait l'avantage de garder une cohérence d'ensemble au métier et d'intégrer réellement les diverses composantes des établissements.

Si tel était le cas, les universités intégreraient sans doute dans leurs programmes de formation une initiation au livre et au fonctionnement des bibliothèques pour la jeunesse. Il est à noter que quelques modules universitaires existent dans ce domaine, mais qu'ils sont trop peu nombreux. Leur intérêt reste, cependant, manifeste.

Une grande variété de formations est proposée, que les professionnels ignorent bien souvent. Le recensement entrepris par La Joie par les Livres et la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFCB)* devrait permettre de dresser l'inventaire général des formations dans ce domaine et peut-être de rassurer les plus anciens sur les possibilités, les capacités et les compétences des jeunes professionnels arrivant dans les établissements.

Il est nécessaire, enfin, de renforcer la formation continue sur ces questions et de prendre en compte les besoins des personnels en poste.

Il s'agit, en fait, de structurer le paysage de la formation, ce qui suppose d'aider et d'accompagner les associations qui élaborent des projets dans ce sens.

Amplifier les politiques transversales

Amplifier les politiques transversales de la lecture pour une plus grande efficacité, et ce par la concertation, est nécessaire : une politique en faveur de la lecture des jeunes suppose une implication concertée de l'ensemble des professionnels de l'éducation, de l'action sociale et de la culture.

Or, force est de constater la rareté et le caractère inégal des modules de formation à la littérature de jeunesse

> Est-on bibliothécaire de jeunesse avant d'être bibliothécaire ?

dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Il m'apparaît donc nécessaire de généraliser un enseignement sur le livre et la littérature pour la jeunesse, ainsi que sur leurs usages, pour les futurs professeurs d'école, que les bibliothécaires rencontrent de plus en plus sur un terrain commun.

La culture littéraire à l'école, qui est bien au centre des préoccupations des nouveaux programmes, modifie sensiblement l'approche, culturelle et pédagogique, du livre et annule l'opposition entre lecture plaisir et lecture utile, trop souvent encore présente. Sensibiliser et former les enseignants et les professionnels de l'éducation et de l'enfance au livre et à la littérature pour la jeunesse leur permettront de s'associer à des projets de médiation culturelle autour du livre et de collaborer avec les bibliothèques publiques. De même les emplois-jeunes travaillant dans les bibliothèques ou dans les établissements scolaires devraient pouvoir bénéficier de formations du même type que celles mises en place par les ministères concernés pour les « médiateurs du livre ».

Je plaide pour qu'une réelle concertation s'engage sur ces questions avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et qu'ainsi des programmes croisés de formation soient mis en place pour les enseignants, les techniciens de l'animation et les bibliothécaires. C'est à cette seule condition, par une implication concertée des professionnels, que les objectifs de lecture, qui sont ou devraient être partagés par tous, pourront être déterminés.

Je milite pour que ces programmes croisés de formation incluent la problématique des bibliothèques centres de documentation (BCD) et montrent combien celles-ci sont étroitement liées aux objectifs des bibliothèques pour la jeunesse. Inscrire des formations communes dans les conventions Culture/Éducation nationale, c'est-à-dire mutualiser les réflexions, aider les jeunes à découvrir, doit devenir une priorité, car tout ce travail relève bien de stratégies communes.

Des propositions devraient être élaborées en ce sens pour mettre en réseau les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques et promouvoir une véritable politique, bien structurée, de formation.

Décloisonner et modifier les pratiques

Il convient, en effet, de faire évoluer l'ensemble des rapports entre l'École et la Bibliothèque. Les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale conjuguent depuis plusieurs années leurs efforts pour tenter d'ouvrir un accès culturel à l'écrit à l'intérieur même de l'École, et il est urgent de renforcer la lecture et l'écriture dans la politique interministérielle d'éducation artistique et culturelle.

C'est pourquoi la formation continue devrait prendre en compte quatre éléments essentiels :

Les projets lecture/écriture, qui modifient souvent le rapport au savoir

^{*} Voir dans ce numéro, p. 123, le compte rendu du colloque « Se former à la littérature de jeunesse aujourd'hui ».

LES BIBLIOTHÈQUES POUR LA JEUNESSE ET LA FORMATION

et à l'écrit des jeunes en difficulté. Quel rôle la bibliothèque est-elle en mesure d'avoir par rapport aux ateliers d'écriture ? Comment les professionnels peuvent-ils travailler, dans le temps scolaire ou hors temps scolaire à une approche de ce type ? Il m'apparaît important de réfléchir à cette question. Des formations communes lecture/écriture pourraient être une des réponses.

Les publics, pour qu'une réelle réflexion s'élabore sur ce qu'est le lecteur et sur la place qu'il occupe à la bibliothèque, en particulier quand il est un « préadolescent ». Quel lecteur souhaite-t-on ? Un lecteur autonome ou « assisté » ? Je crois que les formations devraient s'intensifier autour de cette question.

Les animations mises en œuvre dans les bibliothèques, pour qu'à l'instar de ce qui se pratique ailleurs, il soit possible de faire évoluer le rapport au livre qu'entretiennent de nombreux bibliothécaires et de reconsidérer l'espace que peut y occuper le multimédia.

Enfin *le partenariat*, essentiel à l'ouverture des bibliothèques.

Des propositions
devraient être élaborées
pour mettre en réseau
les bibliothèques scolaires
et les bibliothèques
publiques et promouvoir
une véritable politique,
bien structurée,
de formation

Or, toutes ces questions ne sont pas fondamentalement celles des bibliothécaires jeunesse. Elles concernent l'ensemble de la profession et tous ceux qui œuvrent autour de la lecture. Il m'apparaît donc indispensable d'intégrer au mieux les bibliothèques pour la jeunesse au sein de leurs équipements (et des formations appropriées et communes en sont un des meilleurs moyens) et d'impulser des programmes de recherche et d'évaluation sur le livre et la lecture et sur les pratiques des professionnels.

C'est en appréhendant mieux les pratiques de lecture et l'usage du livre et de l'écrit par les jeunes, mais aussi les handicaps sociaux et culturels qui peuvent faire barrage ou obstacle, en observant les pratiques professionnelles mises en œuvre dans les services pour la jeunesse et en installant des dispositifs d'évaluation des politiques publiques que la profession évoluera. Les milieux professionnels sont en attente, l'élaboration d'initiatives en faveur des bibliothèques dans le domaine des formations y répondrait vraisemblablement.

Octobre 2002